

AVIS APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Identification de l'organisme acheteur :

VILLE de SALIES-DE-BEARN -Place du Bayaà - 64270 SALIES-DE-BEARN

- Tél. : 05 59 38 00 40 – Courriel : dst@salies-de-bearn.fr

Renseignement sur la procédure de commande public

Personne à contacter : M. Alain POUMEYROL, Directeur des Services Techniques.

Coordonnées pour l'obtention du dossier et l'envoi des offres - Profil acheteur :

<https://demat-ampa.fr>

Objet du marché : MAPA Marché de travaux : Rénovation de l'éclairage public

Déroulement de la procédure :

Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence	Le 22/09/2023
Règlementation	Délibération du 16/07/2020
Organe(s) de publication	Site internet de la Ville, journal local
Date limite de remise des offres	Le lundi 30 octobre 2023 à 12h00
Caractéristiques de la procédure	Procédure Adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du Code de la Commande Publique
Date limite de validité des offres	90 jours

Les critères de sélection :

Le classement et le choix des offres sont effectués dans les conditions du CCTP et du Règlement de consultation.

Les critères d'appréciation de l'offre sont :

- * Prix de la prestation : 50 %
- * Valeur technique : 50 %

Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :

L'instance chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE PAU-Villa Noulibos-50 Cours Lyaudey-64010 PAU Cédex